

us savons dire : Cicéron dit ainsi,
à les mœurs de Platon, ce sont les
is mêmes d'Aristote. Mais nous,

Marc Foglia

Montaigne

Pas à Pas



I. Lire, écrire, relire

Humaniste de formation et de prédilection, Montaigne appartient à une nouvelle génération de lecteurs qui entre directement en relation avec le texte imprimé. L'accès aux auteurs peut se faire désormais sans médiation, dans le silence d'une bibliothèque privée.

La lecture confronte le lecteur moderne à un monde de signes dont le sens n'est plus fixé à l'avance. Il en résulte une liberté intellectuelle inédite, dont Montaigne sera le héraut au cours des siècles suivants¹. Or, une lecture attentive des *Essais* nous oblige à souligner que cette nouvelle situation est plus inquiète que jubilatoire. Montaigne est pris d'une sorte de vertige devant la profusion de livres imprimés ; malgré leur multiplication, le déchiffrement du monde ne semble pas faire beaucoup de progrès. Faute de pouvoir déchiffrer le monde, l'écrivain circonscrit son ambition au déchiffrement de soi. Le projet de se connaître soi-même serait-il un projet par défaut ? Montaigne préfère en souligner le caractère exclusif et narcissique, de manière provocatrice.

Ce sont icy mes fantasies, par lesquelles je ne tasche point à donner à connoistre les choses, mais moy².

-
1. « Et ce qu'il y a d'admirable en lui, c'est le travail constant de son esprit pour se dégager de toutes les entraves, de toutes les contraintes du préjugé et de l'opinion, et pour se faire une pensée de jour en jour plus libre et plus sereine, plus large et plus humaine », souligne Anatole France à l'occasion de la fondation de la Société des Amis de Montaigne en 1912.
 2. II, 10, « Des livres », 407A. Les citations de Montaigne dans le texte originel sont détachées sur fond gris. Les autres, à l'orthographe modernisée, sont insérées dans le corps de texte.

Le monde regarde tousjours vis-à-vis; moy, je replie ma veue au dedans, je la plante, je l'amuse là. Chacun regarde devant soy; moy, je regarde dedans moy: je n'ay affaire qu'à moy, je me considere sans cesse, je me contrerolle, je me gouste¹.

J'ose non seulement parler de moy, mais parler seulement de moy: je fourvoye quand j'escrys d'autre chose et me desrobe à mon subject².

Autant que je puis, je m'employe tout à moy³.

Mais comment expliquer que l'écriture des *Essais* soit d'abord écriture de soi, nouveau régime de l'attention à soi, et que l'on puisse y voir l'émergence de la subjectivité moderne? L'édition des *Essais* par couches successives permet de constater qu'à chaque page, l'écrivain n'a cessé de commenter, d'enrichir et d'amender sa propre pensée⁴. Nous verrons que l'association entre le processus de relecture et le déploiement d'une subjectivité n'est pas fortuite, et qu'il existe une sorte de conjonction nécessaire entre l'œuvre et l'homme dans le temps: « Je n'ai pas plus fait mon livre que mon livre ne m'a fait, livre consubstantiel à son auteur⁵. »

1. II, 17, 657A.

2. III, 8, 942C.

3. III, 10, 1003B.

4. L'édition du texte en couches successives est une invention moderne, par principe infidèle aux éditions du vivant de Montaigne, qui n'a pas voulu faire apparaître comme tels les ajouts ou remaniements successifs. Fortunat Strowski et François Gébelin proposent la première édition chronologique des *Essais* de 1906 à 1933, sous le patronage de Ferdinand Brunetière. « Nous avons, en vérité, sous les yeux l'entière succession des différents aspects du texte de Montaigne », souligne ce dernier. La principale source d'inspiration de l'édition chronologique est l'édition internationale de la Bible par Strates sous la direction de Paul Haupt en 1898. Les « couches » des *Essais* sont matérialisées par les lettres A (édition de 1580) et B (édition de 1588). Les ajouts manuscrits sur l'Exemplaire de Bordeaux, non édités au décès de Montaigne, sont imprimés en italiques. Ils seront notés C par Pierre Villey dans l'édition des *Essais* chez Alcan (1922), édition revue et augmentée par Verdun-Louis Saulnier aux Presses Universitaires de France (1965) et rééditée plusieurs fois.

5. II, 18, 665C.

À défaut de l'ami, qui partageait les pensées dans l'instant, l'écriture rend possible un dialogue avec soi différé dans le temps. « La connaissance de soi chez Montaigne est dialogue avec soi¹ », souligne Maurice Merleau-Ponty. L'œuvre écrite permet de fixer les pensées, de les rendre en quelque sorte indépendantes de soi, puis de les redécouvrir lors d'une relecture. Dans un passage raturé, lisible sur l'Exemplaire de Bordeaux, on peut encore lire :

Luy seul jouyssoit de ma vraye image, et l'emporta. C'est pourquoi je me deschiffre moy-mesme, si curieusement².

Comment comprendre la transition de l'amitié au déchiffrement de soi ? L'ami était le seul à connaître Montaigne à fond, et vice versa, « jusques au fin fond des entrailles l'un de l'autre³ ». Le bon jugement suppose que l'on cultive une forme singulière de relation à soi, dont le modèle ou plutôt la matrice est l'amitié. L'oisiveté lettrée instaure un espace de conversation amicale entre soi et soi, dont nous commencerons par montrer que la lecture, l'écriture et la relecture sont les principaux instruments.

1. Maurice Merleau-Ponty, « Lecture de Montaigne », dans *Signes*, 1960, Gallimard, p. 198.

2. III, 9, 983B, texte barré par Montaigne.

3. I, 28, 190A.

1. Lire « à pièces décousues »

Le développement de l'imprimerie à la Renaissance a pour effet de rendre les livres plus accessibles. La diffusion d'ouvrages imprimés, beaucoup moins coûteux que les manuscrits, encourage l'apprentissage et la pratique de la lecture. Entre 1470 et 1530, la production de livres est multipliée par dix¹. Les quatre-vingt-quinze thèses que Luther placarde sur la porte de l'église de Wittenberg, le 31 octobre 1517, sont immédiatement imprimées et diffusées sous la forme de livrets. Sans l'imprimerie, la dénonciation du commerce des Indulgences n'aurait pas rencontré un écho aussi rapide. Le petit ouvrage d'Érasme consacré à la civilité, manuel des règles de savoir-vivre en société, connaît douze éditions pour la seule année 1530². À table, écrit Érasme, « prends garde de gêner avec ton coude celui qui est assis près de toi³. » Dans la seconde moitié du XVI^e siècle, Michel de Montaigne fait partie des riches lecteurs qui disposent d'une bibliothèque privée. La sienne est constituée d'environ un millier de livres, chiffre considérable pour l'époque⁴. Une petite partie lui a été léguée par Étienne de La Boétie⁵. La lecture ne se fait plus à voix haute, comme c'était le cas dans un monastère, à l'église ou

-
1. A. G. Dickens, *Reformation and Society in Sixteenth Century Europe*, 1964, p. 51 et suivantes. L'historien britannique estime à environ 300 000 le nombre de livres de Luther diffusés entre 1515 et 1520.
 2. Il s'agit du *De Civilitate morum puerilium*, qui paraît d'abord à Bâle chez Froben. « La diffusion extraordinaire de ce petit livre s'explique par le fait qu'il venait à son heure et qu'il présentait des modèles de comportement conformes à son temps », écrit l'historien Franz Bierlaire dans E. Becchi & D. Julia, *Histoire de l'enfance en Occident*, vol. 1, Seuil, 1998 p. 293.
 3. Érasme, *La Civilité puérile*, éd. Philippe Ariès, Ramsay, 1977, p. 63.
 4. III, 12, 1056B: « Sans peine et sans suffisance, ayant mille volumes de livres autour de moy en ce lieu où j'escris [...] »
 5. Sur la centaine de livres de Montaigne qui nous sont connus, une vingtaine sont issus de la bibliothèque de La Boétie. Voir la « liste des livres de Montaigne et de La Boétie conservés ou attestés », liste accessible en ligne, projet « Montaigne à l'œuvre » (MONLOE), Université de Tours.

à l'école, mais dans le silence de ce que Montaigne appelle sa « librairie¹ », même s'il semble avoir souvent demandé à un secrétaire de lui faire la lecture². La « librairie » désigne sa bibliothèque privée, qu'il fréquente assidûment depuis qu'il a décidé de se retirer au château familial en 1571. Comme lui, les lecteurs de sa génération peuvent entrer en relation directe avec les livres, dont les *Essais* font partie.

La situation de lecteur privé est encore largement la nôtre aujourd'hui. Montaigne souligne la dimension de plaisir inhérente à cette pratique personnelle de la lecture, à laquelle il aurait eu la possibilité de s'initier « dès l'âge de sept ou huit ans » grâce à une ruse bienveillante de l'un de ses précepteurs, qui lui aurait laissé découvrir les livres « à la dérobée ». Ce faisant, souligne Montaigne, « il aiguissait ma faim³ ». La condition de lecteur privé implique l'absence calculée du maître, à la différence de ce que Rabelais avait imaginé : le jeune Gargantua était « éduqué par Ponocrates de telle sorte qu'il ne perdait pas une heure de la journée » – pas même lorsqu'il « se rendait aux lieux secrets excréter le produit des digestions naturelles⁴ ». Du lever au coucher, l'élève doit faire bombance de lettres et de sciences sous la conduite de ses maîtres. Pourtant, à la Renaissance, on assiste aussi à « l'affranchissement de la chose écrite⁵ ». L'acte de lire devient en grande partie indépendant de son contexte scolaire, universitaire ou religieux. La lecture se présente chez Montaigne comme une activité conduite à titre personnel, sans ordre prédéterminé, ni programme apparent.

1. III, 3, 828B.

2. II, 17, 652A : « je ne puis avoir long commerce avec les livres que par le moyen du service d'autrui ».

3. I, 26, 175A.

4. Rabelais, *La vie très horrificque du grand Gargantua, père de Pantagruel* (1534), chapitre XXIII.

5. Paul Ricœur, « la fonction herméneutique de la distanciation », *Du Texte à l'action. Essais d'herméneutique*, II, Le Seuil, 1986, ici p. 112.

Je feuillette les livres, je ne les estude pas : ce qui m'en demeure, c'est chose que je ne reconnois plus estre d'autrui ; c'est cela seulement dequoy mon jugement a faict son profict, les discours et les imaginations dequoy il s'est imbu¹.

Là, je feuillette à cette heure un livre, à cette heure un autre, sans ordre et sans dessein, à pieces descousues ; tantost je resve, tantost j'enregistre et dicte, en me promenant, mes songes que voicy².

Et tous les jours m'amuse à lire en des autheurs, sans soin de leur science³.

Il ne s'agit pas de meubler la mémoire en retenant quel historien a décrit tel événement, quel philosophe a formulé telle idée, mais de « s'amuser » en lisant les auteurs. « Il y a vingt ans que je ne mis dans un livre une heure de suite⁴. » Mais s'amuser sérieusement : Montaigne met aussi l'accent sur le « profit » personnel qu'il tire de ses lectures. Ce n'est pas le contenu du livre qui lui importe, mais l'élaboration patiente de ses pensées personnelles. Au début du chapitre « Des livres » (II, 10), Montaigne met en garde le lecteur qui serait en quête de connaissances et s'exposerait ainsi, en feuilletant les *Essais*, à une terrible déception. Le pôle dominant est devenu le pôle subjectif. C'est aussi ce qui explique le dilettantisme affiché par Montaigne : même si nous supposons qu'il n'en est rien, au regard de l'immense érudition déployée dans les *Essais*, c'est en lecteur nonchalant qu'il se présente, procédant « à pièces décousues », préoccupé non des matières qu'il expose, mais des jugements qu'il s'essaie à former à cette occasion.

Pourtant, il faut rappeler que Montaigne a été formé à la lecture par les plus grands professeurs de son temps. Ancien élève du Collège de Guyenne, « très florissant pour lors, et le

1. II, 17, 651A.

2. III, 3, 828B.

3. III, 8, 928C.

4. III, 8, 940B.

meilleur de France¹ », il a bénéficié très tôt d'une formation à l'analyse et au commentaire de texte. Ses maîtres, Périon, Grouchy, Gouvéa et Turnèbe, suivant l'exemple des humanistes italiens, ont consacré leurs efforts à la redécouverte des auteurs grecs et latins. À leur contact, le jeune Montaigne a appris à s'abstenir d'interpréter trop vite, à ne pas faire dire à l'auteur ce qu'il n'a pas dit². Il a également pratiqué l'art du commentaire comme magistrat à la Cour de Périgueux, puis de Bordeaux³. Les compétences de Montaigne lecteur s'attestent d'abord dans le nombre élevé de références. Comment comprendre la pratique de la référence dans les *Essais* ? Ce n'est pas un travail dogmatique de consolidation, que Montaigne compare aux procédés de rembourrage artificiel du corps par lesquels les femmes « s'embellissent d'une beauté fausse et empruntée⁴. » Ce n'est pas non plus l'art de composer des bouquets de fleurs de rhétorique, espèce d'*ikebana* intellectuel auquel on assimile souvent l'humanisme du XVI^e siècle⁵. Les auteurs constituent métaphoriquement la nourriture de l'esprit, à l'instar du nectar que recueillent les abeilles en butinant les fleurs⁶. Le rôle premier des citations dans les *Essais* est de fournir une sorte de nectar à la pensée, que celle-ci a pour tâche de transformer en « miel » de son cru. Il s'agit de montrer ce que l'on a retenu des auteurs, de transformer les lectures en quelque chose de personnel. La lecture est donc très étroitement liée à l'écriture et à l'exercice du jugement. Du jeune homme dont il imagine l'éducation dans le chapitre I, 26, Montaigne écrit : « ainsi les

1. I, 26, 175A.

2. Fosca Mariani Zini, *Penser entre les lignes, Philologie et Philosophie au Quattrocento*, Presses Universitaires du Septentrion, 2001.

3. André Tournon, *Montaigne. La glose et l'essai*, chapitre 1.

4. II, 12, 537A.

5. André Gide écrit ainsi : « L'abondance de ces citations qui font, de certains chapitres des *Essais*, un pudding compact d'auteurs grecs et latins, nous ferait douter de l'originalité de Montaigne ; il faut que celle-ci soit bien vive pour dominer ce fatras », dans *Montaigne*, Corrèa et Buchet-Chastel, 1948, p. 8.

6. I, 26, 152A.

pièces empruntées d'autrui, il les transformera et les fondra, pour en faire un ouvrage tout sien, à savoir son jugement¹. » Les nombreuses références, explicites ou cachées dans des passages relevant de la paraphrase, sont aussi une manière de se rendre crédible auprès d'un public de pairs. Les « sains discours des Anciens² » permettent de prouver l'ancienneté d'une idée ; toute référence à l'Antiquité confirme la crédibilité d'un auteur qui se qualifie comme bon lecteur. Montaigne aime à souligner qu'il trouve chez les auteurs confirmation de ce qu'il pensait déjà. Ayant entrepris de « faire sortir en public » ses mœurs et ses pensées, il se serait découvert par hasard philosophe :

ce a esté merveille à moy mesmes de les rencontrer, par cas d'aventure, conformes à tant d'exemples et discours philosophiques. [...] Nouvelle figure : un philosophe impremedité et fortuite³.

J'estois Platonicien de ce costé là, avant que je sçeusse qu'il y eust de Platon au monde⁴.

On pourrait ne voir dans ces passages que vantardise. Toutefois, Montaigne prend soin de souligner que toute pensée humaine peut faire la même expérience. « Nous sommes chacun plus riche que nous ne pensons, mais on nous dresse à l'emprunt et à la quête⁵. » La référence n'a donc pas fondamentalement le statut d'emprunt dans le cadre de l'essai, mais vient provoquer, confirmer ou amplifier la réflexion personnelle. Même si on ne la trouve pas, la référence adéquate existe de toute façon : « la philosophie a tant de visages et de variété, et a tant dit, que tous nos songes et rêveries s'y trouvent⁶ ». Tirée de Plutarque, de Sénèque, de Lucrèce ou de Platon, la référence vient enrichir

1. I, 26, 152A.

2. II, 17, 658A.

3. II, 12, 546C.

4. III, 12, 1043C.

5. III, 11, 1038B.

6. II, 12, 546B.